

PAR COURRIEL

Le 9 juin 2023

Objet : Demande d'accès à des documents

Monsieur,

Par la présente, nous vous transmettons notre réponse à votre demande d'accès que notre organisme a reçue le 10 mai dernier visant à obtenir en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c.A-2.1 (ci-après, la Loi), le ou les documents détenus par la Société des traversiers du Québec (STQ) pouvant répondre à :

Pour l'ensemble des navires suivants, le NM *Alphonse Desjardins*, le NM *Lomer Gouin*, le NM *Radisson*, le NM *Félix-Antoine-Savard* et le NM *Joseph Savard*, veuillez nous fournir les informations suivantes :

- Le nombre de pannes par navires pour l'année 2020; (élément #1)
- La durée totale de chaque panne par navire (en jours) pour l'année 2020; (élément #2)
- La description (sommaire) des pannes par navire pour l'année 2020; (élément #3)
- Le coût des travaux totaux par navire pour l'année 2020; (élément #4)
- Le nombre de pannes par navires pour l'année 2021; (élément #5)
- La durée totale de chaque panne par navire (en jours) pour l'année 2021; (élément #6)
- La description (sommaire) des pannes par navire pour l'année 2021; (élément #7)
- Le coût des travaux totaux par navire pour l'année 2021; (élément #8)
- Le nombre de pannes par navires pour l'année 2022, jusqu'au 30 avril 2023; (élément #9)
- La durée totale de chaque panne par navire (en jours) pour l'année 2022, jusqu'au 30 avril 2023; (élément #10)
- La description (sommaire) des pannes par navire pour l'année 2022, jusqu'au 30 avril 2023; (élément #11)

... 2

- Le coût des travaux totaux par navire pour l'année 2022, jusqu'au 30 avril 2023; (élément #12) et
- L'Échéancier ou retour en service prévu pour chaque navire en panne (s'il y a lieu) (élément #13).

Nous vous transmettons les documents demandés, et ce, de la façon dont la STQ les compile. En effet, l'article 15 de la Loi précise ce qui suit :

« **15.** Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements. »

Par ailleurs, en ce qui concerne les documents joints sous forme de tableaux, nous tenons à préciser que ceux-ci représentent l'information sur les bris de navires (pannes) telle que compilée par la STQ. Ces tableaux ne recensent pas, notamment, les périodes où les navires sont retirés du service pour des périodes prolongées en raison d'arrêts techniques, de cales sèches réglementaires ou autres travaux.

Conséquemment, pour les éléments 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, et 11, vous trouverez l'information demandée, de la façon dont la STQ la compile aux pages 1 à 8 du fichier joint à la présente. À noter qu'aucun document n'existe concernant le NM *Radisson* puisque celui-ci n'est pas en service depuis 2019, et ce, en vertu des articles 1 et 9 de la Loi qui prévoit ce qui suit :

«**1.** La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre. »

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature. »

En ce qui a trait aux éléments 4, 8 et 12, vous trouverez les coûts totaux comprenant les coûts d'entretien et réparations, les coûts de cale sèche de ces navires pour les années visées à vos demandes, de même que les améliorations et modernisations, à la page 9 du fichier joint à la présente. Nous tenons à préciser que les documents soumis prennent l'année financière comme période de référence, soit du 1^{er} avril au 31 mars de chaque année, tel que prévu à l'article 18 de la *Loi sur la Société des Traversiers du Québec*, (RLRQ, c.S-14).

En ce qui concerne l'élément 13 de votre demande, vous trouverez à la page 10 du fichier un calendrier des arrêts des navires visés à votre demande. À noter que ce calendrier demeure flexible et est révisé régulièrement, par conséquent, cette information peut être modifiée en tout temps. Ce calendrier est donc transmis sous réserve de modifications pouvant survenir en tout temps, notamment pour les navires NM *Joseph-Savard* et NM *Radisson*.

Finalement, nous portons à votre attention que les statistiques sur les traversées annulées hors contrôle, qui incluent la notion de bris aux navires, sont disponibles dans les Rapports annuels de gestion qui sont publiés sur le site web de la STQ à l'adresse suivante : <https://www.traversiers.com/fr/diffusion-de-linformation/documents-deposes-a-lassemblee-nationale>. À cet égard, veuillez noter que des ajustements peuvent avoir lieu et que les données finales apparaissent dans les Rapports annuels de gestion de la STQ. En cas de différence entre les données indiquées aux documents qui vous sont transmis et celles qui apparaissent ou apparaîtront aux Rapports annuel de gestion, ces dernières sont à retenir.

Conformément à l'article 51 de cette Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels,

Original signé par :

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate

Directrice principale des affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours

Documents réponse DAI

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Tél. : 418 528-7741
Télé. : 418 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4
Tél. : 514 873-4196
Télé. : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) **Pouvoir**

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) **Délais**

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) **Procédures**

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

14 juin 2006

Mis à jour le 7 novembre 2020

NM Lomer-Gouin	Québec --> Lévis	2023-03-28	06:20	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Lévis --> Québec	2023-03-28	06:40	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Québec --> Lévis	2023-03-28	07:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Lévis --> Québec	2023-03-28	07:20	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Québec --> Lévis	2023-03-28	07:40	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Lévis --> Québec	2023-03-28	08:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Québec --> Lévis	2023-03-28	08:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Lévis --> Québec	2023-03-28	09:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Québec --> Lévis	2023-03-28	09:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Lévis --> Québec	2023-03-28	10:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Québec --> Lévis	2023-03-28	10:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Lévis --> Québec	2023-03-28	11:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Québec --> Lévis	2023-03-28	11:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Lévis --> Québec	2023-03-28	12:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Québec --> Lévis	2023-03-28	12:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.
NM Lomer-Gouin	Lévis --> Québec	2023-03-28	13:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Black-out, génératrice qui ne fonctionne pas lors du transfert #1 vers la #3.

Navire	Trajet	Date de départ	Heure de départ	Type de voyage	Raison	Commentaires
NM Joseph-Savard	Isle-aux-Coudres --> Saint-Joseph-de-la-Rive	2020-07-03	17:30	Annulé	Bris/Travaux navires	problème avec les appareils (gyro)
NM Joseph-Savard	Saint-Joseph-de-la-Rive --> Isle-aux-Coudres	2020-07-03	18:00	Annulé	Bris/Travaux navires	problème avec les appareils (gyro)
NM Joseph-Savard	Isle-aux-Coudres --> Saint-Joseph-de-la-Rive	2020-12-27	11:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Saint-Joseph-de-la-Rive --> Isle-aux-Coudres	2020-12-27	11:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Isle-aux-Coudres --> Saint-Joseph-de-la-Rive	2020-12-27	13:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Saint-Joseph-de-la-Rive --> Isle-aux-Coudres	2020-12-27	13:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Isle-aux-Coudres --> Saint-Joseph-de-la-Rive	2020-12-27	15:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Saint-Joseph-de-la-Rive --> Isle-aux-Coudres	2020-12-27	15:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Isle-aux-Coudres --> Saint-Joseph-de-la-Rive	2020-12-27	16:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Saint-Joseph-de-la-Rive --> Isle-aux-Coudres	2020-12-27	16:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Isle-aux-Coudres --> Saint-Joseph-de-la-Rive	2020-12-27	17:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Saint-Joseph-de-la-Rive --> Isle-aux-Coudres	2020-12-27	17:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Isle-aux-Coudres --> Saint-Joseph-de-la-Rive	2020-12-27	18:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Saint-Joseph-de-la-Rive --> Isle-aux-Coudres	2020-12-27	18:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Fuite dans une cloison du traversier, annulation de service jusqu'à réparation
NM Joseph-Savard	Isle-aux-Coudres --> Saint-Joseph-de-la-Rive	2021-01-01	06:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Problème de RPM du navire
NM Joseph-Savard	Saint-Joseph-de-la-Rive --> Isle-aux-Coudres	2021-01-01	06:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Problème de RPM du navire
NM Joseph-Savard	Isle-aux-Coudres --> Saint-Joseph-de-la-Rive	2021-01-04	20:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Réparation et inspection fissure J-S
NM Joseph-Savard	Saint-Joseph-de-la-Rive --> Isle-aux-Coudres	2021-01-04	20:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Réparation et inspection fissure J-S
NM Joseph-Savard	Isle-aux-Coudres --> Saint-Joseph-de-la-Rive	2021-01-04	22:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Réparation et inspection fissure J-S
NM Joseph-Savard	Saint-Joseph-de-la-Rive --> Isle-aux-Coudres	2021-01-04	22:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Réparation et inspection fissure J-S
NM Joseph-Savard	Isle-aux-Coudres --> Saint-Joseph-de-la-Rive	2021-01-14	13:00	Annulé	Bris/Travaux navires	Vérification/Réparation fissure coque JS
NM Joseph-Savard	Saint-Joseph-de-la-Rive --> Isle-aux-Coudres	2021-01-14	13:30	Annulé	Bris/Travaux navires	Vérification/Réparation fissure coque JS

Coût totaux

1er avril 2020 - 1er avril 2021 - 1er avril 2022 -
31 mars 2021 31 mars 2022 31 mars 2023

Navire	2020	2021	2022
ALPHONSE-DESJARDINS	798 797 \$	3 511 628 \$	1 253 005 \$
LOMER GOUIN	397 459 \$	1 485 488 \$	4 175 853 \$
RADISSON	672 570 \$	355 848 \$	2 513 254 \$
JOSEPH-SAVARD	4 022 002 \$	15 196 494 \$	26 222 361 \$
FÉLIX-ANTOINE SAVARD	4 887 402 \$	887 932 \$	4 051 135 \$



Afficher les filtres

Calendrier annuel des arrêts

Les 12 prochains mois disponibles sont affichés sur cette page.

